Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord
Québec

Direction des soins infirmiers

Note de service

DESTINATAIRES : Tous les employés et médecins

EXPÉDITEUR : Comité exécutif PCI du CISSS de la Côte-Nord

DATE : Le 6 septembre 2022

OBJET : **Congé temporaire en milieux de courte durée V7**

Le comité exécutif PCI souhaite faire une mise à jour concernant l'octroi de congé temporaire.

À cet effet, les congés temporaires peuvent être accordés **lorsque jugés nécessaires par l'équipe traitante.**

Voici les consignes à jour pour autoriser un congé temporaire :

- L'usager n'est pas positif à la COVID-19 ;
- L'usager n'est pas un contact élevé-modéré ou étroit.

Advenant un congé temporaire ≥ 24 heures, il est requis, au retour de l'usager, de procéder au questionnaire COVID-19, de faire un dépistage et de suivre les algorithmes joints selon le statut de l'usager.

Pour toutes questions sur les signes et les symptômes de la COVID-19, référez-vous au plus récent *Appel à la vigilance* soumis par la direction de santé publique.

Références :

Ajustement des mesures de prévention et contrôle des infections (PCI) COVID-19 en centre hospitalier. DGAUMIP-038.REV.2 MAJ 27 juillet 2022

NB : pour les milieux de vie, réadaptation et hébergement, vous référer à la directive DGCRMAI-004 REV.3 MAJ 27 juillet 2022

Mesure locale adaptée, les conduites pourraient changer selon l'épidémiologie et/ou les évaluations du comité PCI.

… /2

635, boulevard Joliet
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P1
Téléphone : 418 589-3701
www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca

USAGERS NE PRÉSENTANT **AUCUN SYMPTÔME** [1]

AUCUNE exposition à risque modéré élevé, contact étroit en milieu de soins ou en communauté dans les 10 derniers jours.

DÉPISTAGE **NÉGATIF**

Admission en chambre froide.

SURVEILLANCE DES SYMPTÔMES

AVEC exposition à risque modéré élevé, contact étroit en milieu de soins ou en communauté dans les 10 derniers jours

DÉPISTAGE **NÉGATIF**

ISOLEMENT À LA CHAMBRE

Faire un test entre le jour 3 et 5 après l'exposition ou avant si symptômes.

DÉPISTAGE **positif**

Appliquer la précaution additionnelle, aérienne contact renforcé avec protection oculaire et N95.

Aviser la PCI.

DÉPISTAGE **NÉGATIF**

Maintenir l'isolement pour 10 jours et refaire dépistage au jour 9 ou 10 ou avant si symptômes.

Si négatif, cesser l'isolement au jour 10 inclus.

Surveillance des symptômes

USAGERS PRÉSENTANT
DES SYMPTÔMES 2

APPLIQUER LES PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES

UN SUIVI SERA EFFECTUÉ PAR LA PCI

1.Usager sans symptôme compatible avec la covid-19

Infection survenue dans les 2 derniers mois **ET** en l'absence de symptômes **ET** sans contact dans les 10 derniers jours, considéré protégé, aucun dépistage.

Infection survenue, il y a 2 mois et plus **ET** en l'absence de symptôme **ET** avec contact modéré/élevé (domiciliaire, sexuel, contact sans masque plus de 15 minutes à moins de 2 mètres ou milieux en éclosion) dans les 10 derniers jours, faire dépistage. Si négatif, l'usager doit tout de même être considéré tiède pour les 10 jours suivant son dernier contact.

2. Usagers avec symptômes compatibles avec la covid-19

Infection survenue > 2 mois, considérer une nouvelle infection, faire un dépistage et maintenir un isolement.

Infection survenue < 2 mois, en présence de symptômes respiratoires compatibles avec la covid-19, sans diagnostic alternatif, le clinicien peut juger opportun de faire un dépistage et maintenir un isolement.